

Mardi 19 novembre 2024

La Ville de Marseille célèbre la Journée internationale des Droits de l'enfant

Afin de célébrer la Journée internationale des Droits de l'Enfant, la Ville de Marseille, labellisée par l'UNICEF « Ville amie des enfants », organise la quatrième édition du « Village des Droits de l'Enfant », installé au sein de l'Hôtel de Ville le samedi 23 novembre de 10 heures à 17 heures.

La Ville de Marseille, l'Unicef, le Bataillon de Marins-Pompiers de Marseille, ainsi que de nombreuses associations et écoles marseillaises, participeront à la riche programmation de la journée, avec notamment une initiation aux gestes qui sauvent, des spectacles et expositions réalisés par des enfants et la lecture d'extraits de la Convention Internationale des Droits de l'enfant.

Les Marseillaises et les Marseillais pourront également découvrir plusieurs stands ludiques et pédagogiques sur les thématiques des principaux droits inscrits dans la convention internationale des droits de l'enfant, adoptée le 20 novembre 1989 : droit à la protection, à la santé, aux loisirs, à la liberté d'information et d'expression...

L'ensemble de la programmation est à retrouver sur le site marseille.fr

Ce village, dédié à l'information et la sensibilisation pédagogique et ludique du public, s'inscrit dans une large mobilisation de la Ville de Marseille qui place la protection de l'enfant au cœur de ses priorités.

« En tant que Ville amie des enfants, la Ville de Marseille réaffirme son engagement de placer l'enfant au cœur des décisions publiques et de l'action municipale. A l'occasion de la Journée internationale des Droits de l'Enfant, nous tenons à proposer aux petites Marseillaises et aux petits Marseillais un espace pour leur permettre de faire valoir leurs droits, leurs voix et leurs aspirations. Aux côtés de l'Unicef et des nombreuses associations présentes, nous œuvrons au quotidien pour faire de Marseille une ville à hauteur d'enfant, pensée pour eux. »

Sophie Guérard,

Adjointe au Maire de Marseille en charge de la place de l'enfant dans la ville

ACCRÉDITATIONS :

Les journalistes souhaitant visiter le village d'animations sont conviés à 10h30 pour échanger avec les organisateurs, intervenants et visiteurs.

Merci de nous signaler votre présence et besoins au 06 32 28 93 71 ou par mail à presse@marseille.fr